



Assemblée des Premières Nations - secteur de la santé

Santé dans toutes les politiques (SDtP)

Québec, QC

9 octobre 2019





Mandat du secteur de la santé de l'Assemblée des Premières Nations (APN)

Le secteur de la santé de l'APN a pour mandat de défendre et préserver les droits inhérents constitutionnels issus de traités, la santé holistique ainsi que le bien-être des Premières Nations.



Tables de gouvernance sur la santé



- Comité des chefs sur la santé
- Réseau national des techniciens de la santé des Premières Nations
- Comités sur la santé de l'APN : évaluation conjointe des services de santé non assurés, bien-être mental, santé publique, services de santé numériques





Programme de transformation de la santé des Premières Nations

« Les Premières Nations ont le droit à l'autodétermination en ce qui a trait au système de santé de nos peuples, et les gouvernements fédéral et provinciaux ont le devoir de collaborer avec elles. »

- Perry Bellegarde, Chef national de l'APN



Programme de transformation de la santé des Premières Nations : Principes directeurs



- **Développer des relations justes :**
 - Administrations
- **Promouvoir d'abord les capacités des Premières Nations :**
 - Autodétermination vis-à-vis des déterminants sociaux de la santé, notamment l'éducation, l'économie, les langues, la protection de la jeunesse, l'utilisation des terres et, surtout, la programmation des services de santé et de bien-être
- **Investissements significatifs dans la santé des Premières Nations :**

Les système de santé des Premières Nations sont extrêmement sous-financés





Contexte des déterminants de la santé

- Les ministères fédéraux, provinciaux et territoriaux dont le mandat est en lien avec les déterminants de la santé doivent tenir compte des effets sur les Premières Nations en termes de santé quand il élaborent des politiques
- La SdTP accroît la responsabilité des décideurs car elle met l'accent sur les conséquences des diverses politiques sur les déterminants de la santé, le système de santé et le bien-être général de la population





Un continuum de soins pour sept générations

- Approche holistique des soins, le traitement de la personne plutôt que le diagnostic en tant que point focal
- Approche reposant sur les forces pour effectuer la transition
- Objectifs de développement durable de l'Organisation des Nations Unies :
Ne laisser personne pour compte





Objectif du programme de transformation de la santé des Premières Nations

Résultats tangibles sur l'équité
en matière de santé et sur le
bien-être des Premières Nations





Des questions?

M^{me} Minda Richardson, Conseillère principale en politiques,

Assemblée des Premières Nations

55, rue Metcalfe, bureau 1600

Ottawa (Ontario) K1P 6L5

Courriel : mrichardson@afn.ca

